



Mairie de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



**DELIBERATION N°59/2011
DU 20 JUILLET 2011**
Relative à une décision
modificative n°2 du budget
de l'exercice 2011

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille onze, le vingt du mois de Juillet à seize heures,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Mesdames Elisa YAO THAM SAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	12 juillet 2011
Date d'affichage :	12 juillet 2011

Résultats des votes

Pour	22
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

25 Juillet 2011

Affichage de la présente délibération le :

.....

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	MOE Elisabeth	X		
5	TICCHI Christiane Tiare	X		
6	TERIEROOTERAI Jean-Baptiste	X		
7	LEQUERRE Maite		X	
8	YAO THAM SAO Elisa	X		
9	BENNETT William	X		
10	TETUAETARA Theodore	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	ATIU Marc		X	
13	TEFAATAU Alvest		X	Wilfred POMARE
14	PROKOP Alban		X	
15	POMARE Wilfred	X		
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANERPAU Viora		X	Béatrice VERNAUDON
18	TUEINUI Noël	X		
19	TICCHI William	X		
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
21	TAPUTU Karine	X		
22	TAURAA Stéphanie		X	
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	
26	MACE Miriama	X		
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	LICHTLE Yvette		X	Armelle MERCERON
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard	X		
32	FREBAULT Pierre		X	
33	LAUZUN épse LECHENE Eliane	X		
		19	14	3

DELIBERATION N°59/2011 DU 20 JUILLET 2011

Relative à une décision modificative n° 2 du budget principal de l'exercice 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 14/2011 du 23 mars 2011 portant approbation du budget de l'exercice 2011 de la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 19/2011 du 1^{er} juin 2011 relative à une décision modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2011 ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 20 juillet 2011

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTANTS	22
POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE

Article 1^{er} : Le budget principal de l'exercice 2011 de la commune de Pirae est modifié comme suit :

1- En section de fonctionnement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
6558	Autres contributions obligatoires	51 000 000	0	0	0
657364	Subvent° de fonct aux organismes publics (Etablissements à caractère industriel et commercial)	0	13 300 000	0	0
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	0	52 637 000	0	0
6615	Int. Cptes Cour.&de Dép. Créd.	0	1 300 000	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	800 000	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	15 000	0	0
7471	Participations d'Etat	0	0	2 000 000	0
748818	Participations du FIP	0	0	1 600 000	0
022	Dépenses imprévues	20 652 000	0	0	0
	S/Total I	71 652 000	68 052 000	3 600 000	0
		-3 600 000		-3 600 000	

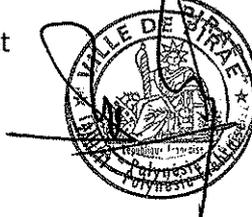
2- En section d'investissement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
1322	Territoire	0	2 046 879	0	0
1325	Groupements de collectivités	0	2 235 972	0	0
2313	Constructions	0	1 532 211	0	0
1321	Etat et Etablissements nationaux (Restes à réaliser)		0	455 358	0
1321	Etat et Etablissements nationaux (Propositions nouvelles)				455 358
1325	Groupements de collectivités	0	0	505 395	3 321 597
1341	D.G.E. non forfaitaire (Restes à réaliser)			975 844	
1341	D.G.E. non forfaitaire (Propositions nouvelles)				975 844
1341	D.G.E. non forfaitaire (Restes à réaliser)			1 208 864	
1341	D.G.E. non forfaitaire (Propositions nouvelles)			0	1 208 864
020	Dépenses imprévues	2 998 860	0	0	0
	Total	2 998 860	5 815 062	3 145 461	5 961 663
		2 816 202		2 816 202	

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le maire absent
Le Premier adjoint



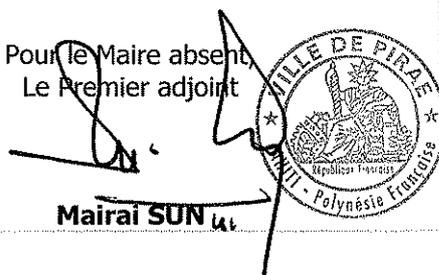
Mairai SUN *uk*

Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le.....**29 JUIL.** 2011

et publication du**1 AOUT** 2011.....

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint



Mairai SUN *uk*